

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil seize, le 7 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Claude BRUCKERT, Rolande DAMOTTE, Christine DEL PIE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Cédric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Bernard TENAILLON, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Jacques DEAS, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Anissa BRIKH à Jean LOCATELLI, Laurent BROCHET à Didier MATHIEU, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 31 mars	Jeudi 31 mars	En exercice	41
		Présents	35
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

2016-03-22C Budget Annexe Gare de Delle-Affectation du résultat
Rapporteur : Denis BANDELIER



Vu le compte administratif 2015 du budget annexe de la Gare de Delle

L'excédent d'investissement de 514.06 € et le solde des Restes à réaliser d'investissement 2015 de 6 215 €

Vu le déficit d'investissement cumulé à la clôture de l'exercice 2015 (intégrant les RAR 2015) du Budget Annexe Gare de Delle d'un montant de 5 701.26 €

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- D'affecter au compte 1068 la somme de 5 701,26 € (cinq mille sept cent un euros et vingt-six centimes).

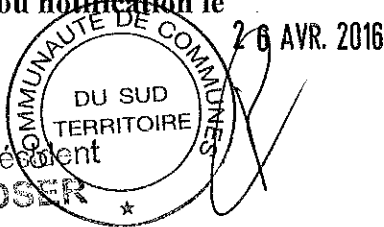
Annexe : Affectation du résultat

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 26 AVR. 2016
Et publication ou notification le 26 AVR. 2016

Le Président,

Le Vice-Président
Pierre OSER



Le Président,



Le Vice-Président
Pierre OSER

Préfecture du Terr. de Belfort

26 AVR. 2016

Service Courrier